



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : DUTHU Alexandra  
Téléphone : 03 85 21 97 95  
Mail : a.duthu@inao.gouv.fr

Monsieur le Maire  
Mairie de Béligneux  
22, route de la gare  
01360 BELIGNEUX

Affaire suivie par : Mairie de Béligneux

N/Réf : CM/AD 25-391

Mâcon, le 28 août 2025

**Objet : Révision générale du PLU  
Commune de Béligneux**

Monsieur le Maire,

Par mail reçu le 02 juin 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision générale du PLU de la commune de Béligneux.

La commune de Béligneux appartient aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Coteaux de l'Ain" et "Volailles de l'Ain".

La commune n'étant concernée par aucune Appellation d'Origine Protégée (AOP), l'INAO n'a pas d'avis formel à émettre mais une étude attentive du dossier nous amène à faire les observations qui suivent :

Le potentiel foncier en densification a été analysé et pris en compte : 80 % de l'habitat est prévu en densification de l'enveloppe urbaine.

Le développement en extension concerne 2,51 hectares pour l'habitat et 2,64 hectares pour les activités.

L'INAO regrette la réduction des espaces agricoles potentiellement support de production en IGP, mais constate que le projet de PLU révisé a une incidence limitée sur les IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO  
et par délégation,  
La Déléguée Territoriale,  
Christèle MERCIER

Copie : DDT de l'Ain